

<b>Zeitschrift:</b>	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
<b>Band:</b>	40 (1932)
<b>Heft:</b>	9
<b>Artikel:</b>	Le rôle des femmes dans la protection contre le danger aérien
<b>Autor:</b>	L.D.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-973830">https://doi.org/10.5169/seals-973830</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

werden. Sehr wichtig ist, dass mit den Wiederbelebungsversuchen nicht zu früh abgebrochen wird, ist doch schon oft nach vielstündiger, angestrengter Arbeit noch Erfolg eingetreten. Nach diesen Vorführungen fand die Verpflegung der Mannschaft statt, nach welcher der Uebungsleiter, Herr Sanitätshauptmann F. Brion, den Befehl zum Beginn der grössern Uebung im Gelände von Hafnersberg-Oberberg gab. Die Supposition war ein Gefecht in der Nacht vom 13. August auf vorgenannten Höhen. Am folgenden Morgen wurden die als Sanitätskompagnie formierten Rotkreuzkolonnen zur Absuchung des Gefechtsfeldes nach Verwundeten nach vorn gezogen. Die Verwundeten (Jungwehr) wurden in der Zahl von 23 Mann im ganzen Gebiet verstreut gelegt und mit Diagnosetäfelchen versehen, hierauf durch ausschwärrende Suchmannschaft aufgestöbert und in sogenannte Verwundetennester zusammengetragen, um dann von dort auf Tragbahnen, durch Trägerketten, in den bei der Kantine Breitfeld

establierten provisorischen Verband- und Wagenhalteplatz verbracht zu werden. Dort waren durch eine andere Abteilung zwei Auto-Camions für den Verwundeten-Rückschub in das als Armeespital gedachte Hadwigschulhaus hergerichtet worden. Inzwischen hatte die Thurgauer Kolonne, unter Leitung ihres verdienten Kommandanten, Herrn Hptm. Schiltknecht, bereits tüchtig gearbeitet und alles zum Empfang der verwundeten Soldaten bereitgestellt. Auf Notbettstellen und Stroh wurden Lagerstätten, mit Leintüchern und Wolldecken versehen, hergerichtet, eine Empfangsstelle, ein Operations- und Verbandszimmer, Effektenablegeraum und wie die Dienststellen alle heissen, geschaffen. Um 14.15 Uhr erschien der Inspektor, Herr Oberst Sutter, Rotkreuzchefarzt, im Spital, um die Besichtigung vorzunehmen und vor der gesamten Mannschaft, die inzwischen auf Autos vom Breitfeld hiergeführt wurde, die Kritik über die gesamte Uebung abzugeben.

Aus dem St. Galler Tagblatt: A. R.-B.

## Le rôle des femmes dans la protection contre le danger aérien.

Sans oublier ou sous-estimer aucun des efforts tentés aujourd'hui pour protéger les populations civiles contre les dangers de l'aéro-chimie par des instruments de droit international, il convient de signaler à cette place les intéressantes initiatives qui visent à mettre au service du bien public le dévouement féminin dont chaque famille recueille le bienfait.

Si pénibles que soient les soucis de l'heure présente, dans maints pays les femmes estiment qu'elles doivent, comme on l'a dit, ajouter au devoir sacré du foyer une obligation nouvelle. Elles jugent qu'elles ont, plus encore que le

droit, le devoir de transporter dans le domaine de la protection aérienne les qualités de dévouement et de réalisation pratique qu'elles donnent sans compter à leur foyer.

Ainsi se trouve posé un des problèmes les plus importants de l'heure actuelle pour le cas d'un conflit armé qui se produirait en dépit des traités: celui d'une organisation rationnelle des secours aux gazés dans le cadre modeste, familial, de la maison ou du quartier d'habitation. Et, d'ores et déjà, un grand effort paraît s'accomplir dans ce sens.

En Allemagne, dans l'idée et la persuasion que lors d'une attaque aérienne d'une ville, les femmes et les jeunes filles auraient l'occasion d'être en première ligne pour protéger famille et foyer, on a songé au monde féminin pour agir comme «secouriste» ou «aide active» en ces circonstances.

Cette pensée s'est peu à peu précisée et, indépendamment des Croix-Rouges et des Associations féminines nationales, le service des femmes allemandes pour la protection contre les gaz (*Deutscher Frauen-Luftschutzdienst*) a été créé récemment à Berlin. Ce «service» constitue tout d'abord un centre privé non subventionné de renseignements, auquel les femmes et les jeunes filles allemandes peuvent demander des conseils sur la manière de protéger les populations civiles en cas d'attaque aérienne, afin de se rendre elles-mêmes utiles plus tard, si cela est nécessaire.

Ce service s'efforce aussi d'aménager les caves des maisons en abris contre les gaz.

De plus, après quelques mois d'activité, le *Deutscher Frauen-Luftschutzdienst*, qui fait ainsi partie intégrante du service privé, volontaire, contre le danger aérien, a ouvert à Berlin de nombreux cours sur ce sujet. Bien plus, à Potsdam, c'est déjà le troisième cours d'enseignement qui fonctionne cette année; 20 exercices ont déjà eu lieu; ils seront suivis prochainement de cours plus étendus sous l'égide des autorités.

Un tel enseignement dure trois jours, à raison de deux heures chaque fois; deux jours sont consacrés à des études théoriques et un jour à des exercices pratiques. Les cours débutent dans une cave de maison aménagée en abris de protection contre le gaz et ils se terminent par des examens sur les connaissances acqui-

ses et par la délivrance d'un certificat de capacité comme «secouriste», puis, plus tard, comme «garde de secours contre les gaz».

Le *Deutscher Frauen-Luftschutzdienst* a, d'autre part, été sollicité récemment par des villes du Reich, notamment par celles de Detmold, Wurzburg, Ansbach, Oelnitz-in-E., Leipzig, etc., d'organiser sur place les cours de protection contre le danger aérien dans les cercles féminins. Et des tractations sont engagées avec plusieurs autres villes.

Au surplus, à la suite d'un rapport présenté en décembre par le général-médecin Dr Blau à la Société médicale de Berlin, le chef d'une grande clinique pour femmes a demandé au *Deutscher Frauen-Luftschutzdienst* d'aménager des abris de sécurité contre les gaz pour ses malades et son personnel. Et, en peu de temps, les caves de cet hôpital privé ont été organisées par ses soins en abris pouvant contenir 100 personnes.

Tous ces faits, dit le général-médecin Dr Blau, dans un très intéressant article auquel nous empruntons ces différents renseignements, démontrent que l'idée d'appeler le monde féminin à fournir un service systématique et pratique de protection contre les gaz après avoir reçu un enseignement théorique et effectué des exercices, a reçu un accueil particulièrement favorable.

En France, il convient aussi de signaler l'intéressante initiative prise par l'«Association nationale des veuves d'officiers», qui organise à Paris une suite de cours techniques et pratiques en vue de former, sous le nom d'«Assistantes du devoir national», des équipes fémines pour l'aide et les soins à donner à la population civile en cas de bombardement aérien. Et ces équipes, après avoir reçu l'enseignement nécessaire, pourront elles-mêmes

servir de monitrices aux Françaises de bonne volonté.

Les aspects les plus significatifs du programme d'enseignement sont notamment:

1) conférences d'ordre général;

2) enseignement théorique: généralités sur les attaques aériennes et la guerre aéro-chimique; organisation des équipes de secours; notions élémentaires sur les gaz de combat et leur action sur l'organisme; moyen de protection individuelle et collective; appareils et vêtements protecteurs; postes de secours, postes de désinfection; conduite à tenir en présence d'un intoxiqué ou d'un blessé (relève, transport, soins d'urgence, ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire);

3) enseignement pratique: port du masque et des vêtements spéciaux; manœuvres du brancard; transport et embarquement; soins d'urgence et respiration artificielle; premiers pansements, ventouses, immobilisation des fractures; traitement des brûlures, des hémorragies, lavage des yeux, injections sous-cutanées; passage dans la chambre à gaz; désinfection.

Pendant tout le mois de mars de cette année, les futures assistantes suivront des cours théoriques et, en avril, un enseignement pratique.

Chacune d'elles recevra une carte nominative d'admission et, à la fin des cours, il sera délivré un certificat per-

mettant à l'intéressée de se mettre, si elle le désire, à la disposition des autorités chargées d'assurer la défense contre les attaques aériennes et le danger aéro-chimique. Les adhésions recueillies jusqu'ici se chiffrent par milliers.

De plus, les «assistantes du devoir national» viennent aussi de mettre au point la création de centres d'instruction en province. Ces centres seront soutenus par le concours des sections de l'association des officiers de réserve, et les personnes qui suivront ces cours recevront le même certificat que les futures assistantes actuellement inscrites à Paris, ce qui leur permettra de se mettre à la disposition des autorités civiles et militaires pour la défense du territoire, telle qu'elle a été définie par l'Instruction du maréchal Pétain.

«Pour lutter contre le danger aéro-chimique, a dit Mme Rodillon, présidente de l'Association nationale des veuves d'officiers et fondatrice des centres «d'assistantes du devoir national», il faut que dans chaque famille une femme soit prête à donner des soins aux victimes et à neutraliser les effets de l'attaque brusquée.»

En tout état de cause, il demeurerait souhaitable que dans chaque famille une femme fût au courant des précautions à prendre et des premiers soins à donner tant pour sa protection personnelle que pour celle des siens.

Prof. L. D.  
(*Revue int. Croix-Rouge*).

## Vom Schlucken und Gähnen.

Wir haben das Niesen und Husten als einen Vorgang kennen gelernt, der mit einer plötzlichen, unter einem gewissen Druck erfolgenden Ausatmung verbunden ist, bei dem auch das Zwerchfell eine Rolle spielt und dessen Entstehung als

Reflexwirkung aufzufassen ist. Ein solcher Reflex, das heisst, eine durch einen Empfindungsreiz hervorgerufene Muskelwirkung, die ohne Mitwirkung des Bewusstseins und des Willens vor sich gehen kann, ist nun auch das Schlucken